



# La Lettre du Maire



Chers parents d'élèves,

La rentrée des classes s'est bien passée. Vous trouverez toutes les informations sur le déroulement de la rentrée dans cette nouvelle lettre.

Nous sommes heureux d'accueillir deux nouvelles directrices Madame Leclerc en maternelle et Madame Grange en élémentaire.

Le groupe de travail sur les rythmes scolaires reprendra après les élections de parents d'élèves qui auront lieu le 9 octobre prochain.

Bonne lecture,  
Bien à vous.

**Marie LESPERT-CHABRIER**  
Maire de Forges-les-Bains

## Etat des lieux des services périscolaires

**Un mois environ après la rentrée, la commission enfance-scolaire fait le point sur les services périscolaires de la commune. Des chiffres qui traduisent une augmentation des effectifs \* :**

Maternelle	
Enfants scolarisés	161 élèves répartis dans 6 classes
Effectifs en garderie du matin	45 enfants
Effectifs en garderie du soir	66 enfants
Effectifs en ALSH (les mercredis)	26 enfants
Effectifs à la cantine	128 enfants

Elémentaire	
Enfants scolarisés	268 élèves, répartis dans 10 classes
Effectifs en garderie du matin	59 enfants
Effectifs en garderie du soir	77 enfants
Effectifs à l'étude	- 45 enfants les lundis, mardis et jeudis - 30 enfants le vendredi
Effectifs à la cantine	235 enfants

\* effectifs, en moyenne, durant le mois de septembre 2015.

## Elections des parents d'élèves

Les élections concernent les deux écoles.



**Date:** vendredi 9 octobre 2015

**Amplitude horaire des bureaux :**  
de 15h à 19h

**Lieu:**

- dans le préfabriqué de l'école élémentaire,
- dans le hall de l'école maternelle.

## De nouvelles directrices

Depuis la rentrée scolaire de 2015 :

Madame Leclerc remplace Madame Nicolas à la direction de l'école Jean de la Fontaine (maternelle). Son jour de décharge est le mardi.  
Contact : 01 64 91 04 69

Madame Grange remplace Madame Bomm à la direction de l'école Petit Muce (élémentaire). Ses jours de décharge sont le jeudi et le vendredi.  
Contact : 01 64 91 05 77

## Des horaires pour réintégrer les écoles le midi

En maternelle, les élèves de la petite section sont invités à rejoindre l'école entre 13h20 et 13h30, afin de se rendre au dortoir pour la sieste quotidienne. Les autres élèves réintègrent l'école entre 13h35 et 13h45 et sont accueillis par les enseignantes.

En élémentaire, deux créneaux sont possibles : entre 13h20 et 13h30, durant le temps périscolaire. Mais aussi entre 13h35 et 13h45, durant le temps scolaire.

## Nouvel équipement scolaire

La Caisse des Ecoles a programmé dans son exercice budgétaire 2015, l'installation de deux tableaux numériques pour l'école élémentaire. Et grâce à la réserve parlementaire du sénateur Delahaye, ce ne sont plus deux, mais quatre classes qui vont en être équipées.

Les travaux en vue de l'installation ont été réalisés cet été par

les services techniques. Actuellement, la commande des tableaux est en attente. La municipalité est dans l'obligation d'attendre la notification de la subvention promise avant d'engager les frais. L'équipe municipale espère installer le matériel au plus vite, mais ne peut faire autrement qu'accepter les délais administratifs qui lui sont imposés.



## Garderie du soir

*Quelques précisions*

**Le bon déroulement de l'accueil de loisirs du soir demande une organisation rigoureuse de la part de l'équipe d'animation... et des parents. Pour vous aider, voici les informations nécessaires pour inscrire ou désinscrire vos enfants :**

### Elémentaire

Réservation	L'inscription peut être faite le jour même, jusqu'à 15h00, sur le portail famille, par mail au service périscolaire, ou par téléphone 01 64 91 30 07
Désinscription	<p>La désinscription est possible le jour scolaire précédent avant 18h00 :</p> <p>Le lundi pour le mardi, le mardi pour le jeudi, le jeudi pour le vendredi et le vendredi pour le lundi.</p> <p>Dans ce cas seulement il ne vous sera rien facturé.</p> <p>La désinscription est possible le jour même jusqu'à 11h30 avec la facturation pour la totalité du service (goûter + 2h30 d'accueil)</p> <p>Après 11h30, les enfants seront automatiquement mis en garderie et les parents pourront les récupérer à partir de 16h45.</p>

### Maternelle

Réservation et Désinscription	<p>L'inscription et la désinscription sont possibles le jour même jusqu'à 15h00 sur le portail famille, par mail ou par téléphone au 01 64 91 30 07</p> <p>Après 15h45, vous pouvez appeler en salle de restauration maternelle au 01 64 91 47 23.</p>
-------------------------------	--

#### Rappels :

- En cas de retard le soir, merci d'appeler l'accueil de loisirs. Les animateurs pourront en informer l'enfant.
- Une pièce d'identité sera demandée aux personnes autorisées à venir chercher l'enfant et non connues du service.
- Tout changement devra également être signalé à l'enseignante.

#### Portail famille :

<https://harmonie2.ecolesoft.net/portail>

#### Contacts :

Bureau périscolaire : 01 64 91 30 07  
courriel : [periscolaire@forges-les-bains.fr](mailto:periscolaire@forges-les-bains.fr)

Accueil de loisirs élémentaire : 01 64 91 54 28  
Accueil de loisirs maternelle : 01 69 27 77 01